

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Campagne de distribution d'arbres 2011 : Plus de 7000 arbres feront leurs racines dans les bandes riveraines du bassin versant de la rivière Chaudière !

Sainte-Marie, 24 mai 2011- Le 27 mai prochain, pour une cinquième année consécutive, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) procédera à la campagne annuelle de distribution d'arbres organisée dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert. Les plants sont destinés à la végétalisation des bandes riveraines des plans d'eau du territoire afin de contrer la prolifération des cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert. Grâce à la collaboration bénévole de onze associations de riverains du territoire, plus de 7000 nouveaux arbres recouvriront nos rives. L'effort de ces bénévoles et la persévérance dont ils font preuve font d'eux des modèles d'action concrète pour la préservation de nos ressources en eau.

La distribution auprès des riverains, orchestrée par les associations locales, se tiendra entre le 27 et le 29 mai sur les plans d'eau suivants : lacs à Campbell (Sainte-Agathe-de-Lotbinière), lac Beauvillage (Saint-Séverin), lac des Îles (Saint-Georges), lac Drolet, lac Fortin (Saint-Alfred et Saint-Victor), lac Jolicoeur (Adstock), lac Mégantic, lac Poulin, lac Trois-Milles (Sainte-Cécile-de-Whitton), la rivière Beauvillage (Saint-Pratice) et la rivière du Loup (Saint-Côme-Linière). Pour plus de renseignements sur l'horaire et les lieux de distribution, de même que sur les quantités et les essences disponibles, les riverains de ces lacs sont priés de contacter les représentants de leur association.

Mentionnons que le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec et les quarante organisations de bassins versants qui en sont membres coordonneront la distribution de près de 500 000 arbres à l'échelle de la province. Ce programme est possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert. Les arbres distribués sont gracieusement offerts par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

-30-

Source et information :
Françoise Auger,
Chargée de projets et des communications - COBARIC
418 389-0476
fauger@cobaric.gc.ca